

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA LÉGION D'HONNEUR

A lire depuis quelques jours les journaux, et même les journaux républicains, on pourrait croire que nous avons réellement une « affaire de la Légion d'honneur. »

Eh ! bien, pas du tout. Il n'y a qu'une affaire, toujours la même et que nous devrions bien connaître.

C'est celle sur laquelle vivent les réactionnaires, les cléricaux et toute la bande, et qui consiste à embêter la République. Voilà tout.

Elle peut porter tous les noms qu'on voudra lui donner : affaire Machin ou affaire Chose.

On la désigne aujourd'hui sous ce titre : « affaire de la Légion d'honneur » mais cela n'a aucune importance. S'appellerait-elle l'affaire Tartempion que rien n'y serait changé.

C'est le grand chancelier de la Légion d'honneur qui a le triste avantage de servir de guitare aux nationalistes. Qu'il ne s'en montre pas très fier ! Cette aubaine pouvait échoir aussi bien à M. Ninotporquet.

Tout dépend des circonstances et nos gens ne sont pas difficiles pourvu qu'ils puissent brailler contre la République. Quand ils cesseront de brailler, ils seront perdus.

Leurs lecteurs n'éprouveraient jamais de chagrin plus grand que le jour où ils pourraient supposer que la France ne court pas aux abîmes.

Ces patriotes ont besoin d'apprendre quotidiennement que les pires catastrophes nous menacent et ils n'achèteraient plus le journal assez anti-juif pour ne pas insulter chaque matin la majorité des citoyens français.

Aussi le seul procédé et l'unique moyen que nos journalistes nationalistes et cléricaux aient de conserver la clientèle qu'ils ont habituée à cette douce satisfaction, c'est de déclarer mauvais tout ce qu'on fait et de se poser immuablement en partisan du « contraire ».

Cela n'exige pas une dépense bien grande de discernement et d'intelligence et se trouve par conséquent parfaitement à leur portée.

Evidemment, quelques fois cette attitude les a mis dans la nécessité de proclamer détestable le lendemain ce qu'ils avaient déclaré excellent la veille, comme on a vu la presse nationaliste le faire pour la visite du tzar ; mais qu'importe. Rien ne gêne jamais leurs convictions, leurs doctrines ou leurs principes, pour la raison qu'ils n'en ont pas ; ce qui leur permet de demeurer d'une mauvaise foi toujours égale à elle-même.

Voilà pourquoi le général Davoust aurait tort de se prendre depuis quelques jours pour un grand homme.

Si au lieu de le dégommer, on l'avait bombardé Grand Moutardier de la République, le bruit que mènent nos fumistes n'en serait pas moins intense.

Seulement, loin de le proclamer homme de guerre illustre ou héros incomparable, les mêmes journalistes le traiteraient d'immonde fripouille ou de gredin puant.

Ainsi envisagée, la campagne de nos adversaires prend son véritable aspect.

Que diable ! Nous connaissons nos larons et nous savons ce qu'ils valent. Ils ne se soucient pas plus des généraux Davoust, La Veuve, Lebelin de Dionne que de leur premier mensonge.

L'un d'eux s'écriait dans un élan d'indignation non ressentie : « Auerstædt révoqué par Bucholstz. »

A part qu'il n'y a dans cette affaire ni Auerstædt ni Bucholstz, cette exclamation est l'expression exacte de la vérité nationaliste.

Auerstædt c'est le nom d'un village où un grand-oncle du général Davoust a vaincu les prussiens. Il crut bon de s'affubler ensuite comme trophée de victoire de ce nom de bourg saxon.

Passé encore pour l'oncle ; mais qu'est-ce que le neveu a à voir là dedans ? Que pensions-nous d'un général prussien qui se ferait appeler marquis de Wissembourg, duc de Reischoffen ou prince de Sedan ?

En réalité, nos nationalistes avaient besoin d'un bon petit scandale pour la rentrée. Ils l'ont créé autour d'une mesure très naturelle du ministère, priant un haut fonctionnaire d'aller servir ailleurs les rancunes des réactionnaires et les haines des cléricaux.

Les feuilles nationalistes se sont jetées là dessus comme la misère sur le pauvre monde, menant d'autant plus de bruit qu'il y avait moins de raison d'en faire.

Irons-nous disputer et prolonger ainsi la petite agitation qu'ils désirent entretenir autour de cet incident ? Pourquoi faire ? Nous n'avons pas à fournir le foin nécessaire à la nourriture de leur clientèle.

Chaque jour on voit mettre à pied, de ci de là, des malheureux bien plus intéressants que ces grands budgétivores qui ont eu le temps de s'acheter, eux, plusieurs livrets de caisse d'épargne. Soyez tranquille à leur sujet.

M. Davoust est parti très mécontent ; nous comprenons ça. M. Florentin le remplace, très heureux. Ça fait compensation.

Pourquoi nous émonvoir ? Nous n'en verrons pas un légionnaire ou un potulant au ruban rouge de moins.

Vous ajouterez peut-être que les membres militaires du Conseil de l'Ordre ont tous démissionné.

Bonne affaire ! Le gouvernement les remplacera et tout sera dit.

S'il pouvait, le gouvernement, mettre à leur place quatre bons républicains ce serait toujours ça de gagné, en attendant mieux.

Emile LAPORTE.

IL INSULTAIT L'ARMÉE

Il avait de drôles de théories, le nommé Napoléon Bonaparte. On l'a pu voir par le *Matin* d'hier, qui reproduit quelques opinions émises par lui devant le Conseil d'Etat.

Il disait : « Jamais le gouvernement militaire ne prendra en France, à moins que la nation ne soit abruti par cinquante ans d'ignorance. Toutes les tentatives échoueront et leurs auteurs seront victimes. Nous sommes trente millions réunis par les lumières, la propriété et le commerce ; trois ou quatre cent mille militaires ne sont rien auprès de cette masse. Le militaire ne connaît pas d'autre loi que sa force, rapporte tout à lui, ne voit

que lui. L'homme civil, au contraire, ne voit que le bien général. »

S'imaginer-t-on un général osant aujourd'hui, en l'an de grâce 1901, professer de semblables théories ! Ah ! le pauvre homme ! Il aurait à ses talons une meute hurlante qui ne lui donnerait ni trêve ni merci. J'entends d'ici les clameurs et je savoure les injures qui agrémenteraient les colonnes de certains journaux. Le moins qui pourrait lui arriver serait d'être traité de vendu et d'être accusé de faire les affaires de l'étranger.

Et il ne l'aurait pas volé. Il faut être vendu en effet, pour soutenir qu'un peuple admettant la prééminence du pouvoir militaire sur le pouvoir civil est un peuple d'ignorants et d'abrutis.

Bonaparte insultait l'armée.

EN CHINE

Le voyage de la cour à Pékin coûtera des sommes extravagantes. Plusieurs fonctionnaires des localités comprises dans l'itinéraire du voyage ont démissionné, à cause de l'impossibilité de couvrir les frais de réception.

La population de Pékin se plaint de la conduite des gardes des légations, lesquels sont souvent ivres et frappent et volent les indigènes. Des Américains ont ainsi pillé récemment une bijouterie, emportant plusieurs centaines de taels d'argent.

Au Transvaal

La Situation

Un fonctionnaire du Cap qui est resté pendant dix-sept jours prisonnier des Boers dans le commando de Scheepers, rapporte que les envahisseurs considèrent leur expédition comme une partie de plaisir. C'est ainsi que Scheepers ne voyage jamais plus de trois ou quatre heures par jour. Les Boers trouvent sur leur passage les approvisionnements dont ils ont besoin, et font un grand nombre de recrues.

Le fonctionnaire en question ajoute qu'il n'y a pas de poursuites dirigées par les colonnes anglaises. Les Boers ne sont jamais inquiétés. Sans doute, les colonels Scobbell et Chabes ont capturé deux petits commandos ; mais les autres colonels britanniques sont absolument incapables d'accomplir la besogne qui leur a été confiée. Les colonnes volantes sont une simple farce.

CHIQUENAUTES

Un courageux député !...

Or, il paraît qu'un courageux député de l'Yonne, M. Lucien Cornet, a l'intention de poser à la rentrée des Chambres une question au ministre des finances, à propos de la mauvaise qualité des allumettes ordinaires qu'une Régie prévoyante livre aux naïfs contribuables.

Je dis « prévoyante » car ces allumettes, loin de communiquer une flamme hypothétique aux objets voisins, ont toutes les peines du monde à s'enflammer elles-mêmes.

Ce sont de ces sortes de jouets que les parents désireux de procurer à leurs mioches des amusements honnêtes autant que sains, peuvent sans inquiétude livrer à leurs jeux innocents.

Ces allumettes ignorent le phosphore meurtrier, et le soufre n'approche jamais de ces brandons qui peuvent être tout au plus de discorde... entre le public et la Régie.

Avec elles, on peut se livrer à cent occupations diverses : bâtir de petites constructions aux aspects variés, maintenir par leur emploi judicieux des châteaux de cartes qu'on élève par les soirées d'hiver sous la clarté de la lampe familiale.

Il est encore possible d'en user pour ces expériences dites amusantes que certains journaux de « Vulgarisation scientifique » (Oh ! combien !) proposent à leurs lecteurs.

Tout cela est possible, et bien d'autres choses encore, avec ces allumettes ; tout, excepté d'en tirer une étincelle.

Chaque fois que vous en achetez un paquet, c'est comme si vous vous payiez une assurance contre l'incendie, et vous m'accorderez que rien n'est plus rassurant pour la tranquillité des digestions et la sécurité des nuits de repos.

On dirait que l'administration les essaye toutes, l'une après l'autre, avant de les vendre au public.

J'ignore si la question de l'aventureux député aura des conséquences appréciables, mais nous lui devons déjà de la reconnaissance pour ce qu'il ose ainsi braver le ridicule en réclamant des allumettes qui brûlent.

Si par surcroît, il nous faisait obtenir des cigares qui se fument, ce serait parfait. Au moins nous ne serions plus obligés de nous servir pour les allumer, des prospectus et brochures que la ligue contre l'abus du tabac imprime charitablement sur du papier si facilement inflammable.

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

Le budget des cultes

La commission du budget s'est réunie mardi sous la présidence de M. Mesureur.

Une grande partie de la séance a été consacrée à la discussion du principe du budget des cultes.

Après un échange d'observations, la commission a décidé, par 12 voix contre 6, de demander à la Chambre la suppression de ce budget.

Ont voté pour : MM. Merlou, Berteaux, Lockroy, Bérard, Dubie, Sembat, Aimond, Hubbard, Mesureur, André Berthelot, Léo Meillet et Bienvenu Martin.

Ont voté contre : MM. Rouvier, Guillain, Perreau, Thiéry, Bertrand et Lechevallier. M. Doumergue a été désigné comme rapporteur.

La loi sur les Retraites ouvrières

On affirme que le gouvernement aurait l'intention de laisser toute liberté à la Chambre dans la discussion de la loi sur les retraites ouvrières. La question de confiance ne serait posée ni sur le principe même, ni sur aucun détail de la loi.

Les Congrégations

Les liquidations

A la requête du procureur de la République, la cinquième chambre du tribunal civil de la Seine (chambre des vacances), a rendu un jugement en vertu duquel M. Adolphe Lasnier, commis-greffier près le tribunal de première instance, demeurant 16, rue du Pont-Neuf, est nommé administrateur séquestre pour la liquidation des biens des congrégations connues sous les noms de la Société de Jésus (jésuites) et de Pères Augustins de l'Assomption (assomptionnistes), ces deux congrégations, dit le jugement, n'ayant pas fait les diligences

